

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 avril 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	5	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre :
Abstention :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le : 16/04/2025
Et Publication ou notification du :
16/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Héléne, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. Hervé COURTOIS, Mme Herminia COUSIN, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, et Mme BRIDET Héléne

Pouvoirs de : Mme Lucile BRIDET à Mme Héléne BRIDET, Mme GUINET Marie-Cécile à M. GUINET Nicolas, Mme DUPONT Marylène à M. HOARAU Philippe, Mr APRILE Bernard à Mme COUSIN Herminia, et Mr PRUD'HOMME Grégory à Mr COURTOIS Hervé

Secrétaire de séance : Mme COUSIN Herminia

D2025.04.01 – APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DES COLLEGES DE LA REGION DE NEMOURS

Absence de quorum lors de la séance du 9 avril 2025

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu les nouveaux statuts du Syndicat Mixte des installations Sportives des Collèges de la région de Nemours modifiés lors du Comité syndical du 02/12/2024

Considérant qu'il convient aux communes membres de les approuver,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE les statuts du Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la région de Nemours, tels annexés à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits en Mairie,
Le 14 avril 2025
Le Maire, Héléne BRIDET

